

Il n'existe pas de traduction pour le moment. Merci de votre compréhension.

BOURSES DE RECHERCHE DOCTORALE DE LA FONDATION MARTINE AUBLET

APPEL A CANDIDATURES ANNEE UNIVERSITAIRE 2014 – 2015

La Fondation Martine Aublet, sous l'égide de la Fondation de France, offre, pour l'année universitaire 2014-2015, une quinzaine de bourses de recherche doctorale à des étudiants inscrits en troisième cycle dans un établissement d'enseignement supérieur français ou en co-tutelle avec une université étrangère.

Les disciplines concernées sont l'anthropologie, l'ethnomusicologie, l'ethnolinguistique, l'histoire de l'art, l'histoire, l'archéologie, et la sociologie.

Ces bourses sont destinées à financer exclusivement des recherches de terrain en Afrique, en Asie, en Océanie, au Moyen-Orient, dans l'Océan Indien et les Amériques amérindienne, latine et caribéenne.

Si aucun domaine thématique de recherche n'est privilégié, il est impératif que la méthodologie d'enquête soit qualitative et relève de l'observation participante ethnographique, du traitement d'archives et de la documentation historiographique (collections comprises), de la participation à des chantiers de fouilles archéologiques ou bien de la conduite d'entretiens thématiques et directifs. Ces bourses concernent donc la phase initiale de la réalisation d'une thèse (première et deuxième année de 3^e cycle) et non la phase de rédaction finale (à partir de la troisième année).

Ces bourses sont attribuées pour une durée de 12 mois non reconductible, du 1^{er} novembre au 31 octobre. Elles sont chacune d'un montant global de 15000 euros, versé en deux fois. Elles sont allouées après évaluation et sélection des dossiers par le Comité des rapporteurs et le Conseil Scientifique de la Fondation Martine Aublet, et validation par le Conseil d'administration de la Fondation. Aucune condition de nationalité n'est exigée.

MODALITES D'ENREGISTREMENT DES CANDIDATURES

Les demandes de bourses de recherche doctorale doivent être établies suivant un formulaire à télécharger, durant la période de l'appel à candidature, sur le site Internet du musée du quai Branly. Le dossier de candidature devra être accompagné d'une lettre du directeur de thèse arguant de la qualité du projet présenté. Les lauréats seront tenus de remettre à la Fondation un rapport succinct à mi-parcours de leur recherche, puis un rapport complet à l'issue de celle-ci qui sera publié dans des Annales de la Fondation.

Pour être enregistré, le dossier de candidature complet doit obligatoirement faire l'objet d'un double envoi avant le 25 juin 2014 à minuit :

- par voie électronique, à l'adresse suivante : bourses.martineaublet@quaibranly.fr . Les différents documents seront regroupés en **un unique fichier pdf** intitulé de la façon suivante **NOMDUCANDI DAT_bourseFMA_2014.pdf** . L'ensemble du dossier de candidature ne dépassera pas 5Mo.

- par courrier postal (avec mention 'Candidature Bourse doctorale Fondation Martine Aublet' portée sur l'enveloppe), avec le formulaire de candidature daté et signé, à l'adresse suivante :

Fondation Martine Aublet
Département de la recherche et de l'enseignement
Musée du quai Branly
222, rue de l'Université
75343 Paris Cedex 07

La liste des candidatures sélectionnées et retenues sera affichée sur le site web du musée du quai Branly et diffusée à la fin du mois de septembre 2014. La cérémonie de remise des bourses aura lieu dans le courant du mois d'octobre.

Télécharger le Formulaire d'inscription [[ZIP](#)].